

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée internationale des droits des femmes : un engagement renouvelé en faveur de l'égalité à l'aube du nouveau mandat municipal

La journée internationale des droits des femmes le 8 mars sera cette année célébrée dans un contexte local particulier, celui des élections municipales et intercommunales.

Elle est donc une occasion de souligner le rôle des élus locaux pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et pour lutter contre les violences faites aux femmes, de saluer le travail des équipes municipales en place, et d'appeler à poursuivre cet engagement dans le prochain mandat.

Afin d'aider les communes à concrétiser cet engagement, l'Association des maires de France et des Présidents d'intercommunalité mettra à la disposition des communes un support pédagogique permettant d'appréhender les enjeux liés à l'égalité femme/homme et de proposer des pistes pratiques pour mettre en place des actions conjointes avec les organismes partenaires (associations, services de l'Etat).

Les communes doivent pouvoir continuer de s'engager et mener ce combat au plus près du terrain.